

Ouagadougou, le 08/01/2020

À : AFD
5, rue Roland Barthes
75598 PARIS CEDEX 12
FRANCE

Madame/Monsieur,

Je, soussigné Vincent Nicolas Basserie, ai l'honneur de vous proposer de réaliser les Services d'étude exploratoire pour appuyer le « Comité Technique Foncier & Développement » dans sa stratégie de formation et de renforcement des capacités des acteurs stratégiques des politiques foncières, à titre de Consultant, conformément à votre Demande de Propositions en date du 12/11/2019 et à ma Proposition technique ci-jointe.

Le montant de ma Proposition financière s'élève à quarante-cinq mille (45.000) euros. Ce montant est un montant net d'impôts, de droits et de taxes dans le pays du Client et inclut tous impôts, droits et taxes dans tout autre pays.

Je reconnais que vous n'êtes tenu(e) d'accepter aucune des propositions reçues.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom du Consultant : Vincent Nicolas Basserie

Signature du Consultant :



Adresse : 06 BP 10816 OUAGADOUGOU 06 – BURKINA FASO

**Étude exploratoire pour appuyer
le « Comité Technique Foncier & Développement »
dans sa stratégie de formation et de renforcement des capacités
des acteurs stratégiques des politiques foncières**

**Composante 1 du Projet
d'« Appui à l'élaboration des politiques foncières – CTFD III »**

OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

Bureau d'études Basserie Vincent Nicolas

IFU n°00103378R

06 BP 10816 OUAGADOUGOU 06 BURKINA FASO

vbasserie@gmail.com ; Tél : +226 60 94 11 88

Sommaire

Proposition technique	4
Compréhension du contexte et de la demande.....	4
Objectifs de l'étude et résultats attendus.....	6
Méthodologie proposée.....	7
Calendrier prévisionnel (2020).....	9
Répartition du temps de travail par étape	9
Livrables finaux.....	9
Composition de l'équipe (cf. CV en annexe)	10
Proposition financière	11
Annexes – CV des 2 experts proposés.....	12
Expert 1	12
Expert 2	24
Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de Responsabilité environnementale et sociale	32

Proposition technique

Compréhension du contexte et de la demande

Quatre principaux constats sont à souligner pour brosse le contexte de la formation sur les questions foncières en Afrique subsaharienne.

1. Le foncier constitue un « domaine » éminemment pluridisciplinaire

Agronomie (exemple : pour l'analyse de la place du foncier dans le fonctionnement des exploitations agricoles), droit (ex : pour la rédaction ou l'analyse des textes juridiques internationaux, nationaux ou locaux), géographie, cartographie, géomatique (ex : pour la représentation spatiale des droits fonciers), économie (ex : pour l'analyse des logiques économiques des arrangements fonciers), sociologie, anthropologie (ex : pour l'analyse des systèmes coutumiers de gestion foncière), sciences politiques (ex : pour l'étude des jeux d'acteurs et rapports de pouvoir au sein de processus de concertation), histoire (ex : pour l'étude des implications foncières des différentes vagues des peuplements) etc.

2. Les types d'acteurs amenés à participer aux différentes phases de développement des politiques foncières sont variés et peuvent différer d'un pays à l'autre

Toutefois, les principaux d'entre eux peuvent être énumérés comme suit :

- les décideurs politiques ;
- les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat ;
- les institutions judiciaires ;
- les élus locaux et nationaux ;
- les services des collectivités territoriales ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les projets et programmes ;
- les Organisations professionnelles agricoles (OPA) : agriculteurs, éleveurs, femmes rurales, jeunes...
- les agro-entrepreneurs ;
- les Organisations de la société civile (OSC) ;
- les chefferies coutumières ;
- les consultants (nationaux, internationaux) ;
- les institutions villageoises.

3. Les capacités requises diffèrent selon que l'on considère les phases d'élaboration, de mise en œuvre ou d'évaluation des politiques foncières

Les personnes en charge des politiques foncières ne sont pas toujours des spécialistes et les organisations mises en place dans les pays pour accompagner les processus de réforme sont déterminantes. Des comités nationaux interministériels et intégrant d'autres acteurs (OPA, OSC, chercheurs, projets etc.) sont parfois mis en place pour piloter les processus d'élaboration et/ou de mise en œuvre de leur politique. Cette approche permet d'associer les capacités des différents membres des comités au service du développement de la politique. Mais ici aussi, les différents membres de ces comités ne sont pas toujours des spécialistes du foncier. Des actions de renforcement des capacités de leurs membres sont généralement à prévoir. La description très sommaire des trois phases ci-après laisse entrevoir la diversité et le niveau de complexité des compétences à construire pour les différentes catégories d'acteurs impliquées.

- *La phase d'élaboration d'une politique foncière* repose généralement sur un état des lieux de la situation foncière nationale. La formulation de ce diagnostic et la rédaction d'un document

de politique foncière nécessitent de disposer d'une connaissance, non pas sectorielle, mais à la fois globale et fine des problématiques foncières en jeu et de diverses compétences afin de traduire ces connaissances en éléments concrets de politique. La qualité de la participation des différentes catégories d'acteur au processus d'élaboration des politiques foncières dépend en grande partie de leur niveau de maîtrise du sujet. Ceci englobe différentes dimensions : disposer de très bonnes connaissances des réalités foncières locales, être capable d'appréhender l'ensemble des enjeux et de leurs conséquences au niveau national, disposer de repères sur les leçons tirées des expériences d'autres pays, ou plus simplement ne pas être perdu face à la technicité et à la spécificité des notions et termes employés...

- *La phase de mise en œuvre* requière des compétences qui dépendent bien évidemment du contenu de chaque politique. Ces compétences sont en grande partie plus techniques. Une politique foncière, qu'elle soit globale ou rurale, contient un ensemble de mesures qui doivent être concrétisées de façon cohérente entre elles, dans le temps et sur le territoire national. Ceci nécessite donc en premier lieu une capacité à définir l'ensemble des activités concrètes à réaliser et à programmer ou « mettre en musique » leur réalisation et à les budgétiser. Cette programmation peut prendre la forme d'une stratégie et/ou d'un plan d'actions que les porteurs de la réforme doivent être capables d'élaborer ou de faire élaborer. Cet exercice est loin d'être simple. Le contenu d'une politique foncière peut nécessiter de nouvelles procédures, de nouveaux outils, qu'il convient de concevoir puis de maîtriser. Les acteurs impliqués dans ces procédures (agents de l'Etat, des collectivités territoriales, des projets, sans oublier les usagers) doivent être formés à cet effet, ce qui peut requérir des formations en masse et demander beaucoup de temps pour être effectif à une échelle nationale. Le contenu d'une politique foncière peut également engendrer de fortes évolutions institutionnelles :
 - modification des rôles et responsabilités de certains acteurs, qui peuvent avoir besoin de formations spécifiques pour y faire face. De fortes résistances aux changements peuvent découler de ces évolutions, ce que les stratégies de mise en œuvre devraient tenter d'anticiper ;
 - création de structures jusque-là inexistantes, comme des agences nationales chargées de la mise en œuvre des politiques (Côte d'Ivoire, Bénin), des services fonciers de collectivités territoriales ou des comités villageois (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali). Dans ce cas de figure, les connaissances et compétences nécessaires au bon fonctionnement de ces entités devraient être clairement identifiées.
- *La phase d'évaluation* est plus complexe dans la mesure où l'on dispose de peu de recul sur l'évaluation formelle des politiques foncières en Afrique francophone. Elle constitue de ce fait un maillon faible et au mieux reste cloisonnée à chaque projet impliqués dans la réforme foncière. Si les systèmes centralisés de gestion foncière, hérités de la colonisation, ont montré leurs limites, les systèmes décentralisés ou déconcentrés de gestion foncière posent, entre autres, des problèmes particuliers liés à leur suivi et à leur évaluation, car les niveaux de collecte des informations sont démultipliés. Le Sénégal par exemple met en œuvre depuis plus d'un demi-siècle un système décentralisé au niveau des communes d'affectation des terres. Aujourd'hui, il n'existe aucune statistique de niveau national sur le niveau de mise en œuvre de ce système d'affectation des terres. Combien d'acteurs ruraux ont eu recours (ou quel est le pourcentage d'acteurs ruraux à avoir eu recours) au système d'affectation des terres mis en place ? Quelles proportions d'hommes, de femmes, de jeunes, d'urbains etc. ? Quelles sont les superficies concernées ? Etc. Mettre en place un tel système nécessiterait d'évaluer et certainement renforcer les compétences actuelles des communes.

4. Les dispositifs nationaux de formation intègrent à des degrés très inégaux les questions foncières.

Ils sont tous organisés selon les publics en formation diplômante ou non, pour des publics en formation initiale ou non :

- La formation initiale jusqu'au supérieur : systèmes classiques gérés par les ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Les dispositifs d'enseignement technique et professionnels « encadrés » par les ministères concernés
 - Formations diplômantes
 - Formations courtes (jusqu'à quelques mois) certifiantes en centre
 - Formations courtes non certifiantes en centre
 - Formations par alternance
- Formations « hors les murs »
 - Formations par apprentissage « traditionnelles »
 - Formations « tutorées »
 - Formations par les pairs en groupe ou non, de type « Champ Ecole Paysan » ou autres (dont celles portées par des OP, comme celle de la CNOP du Mali sur l'agroécologie)
- Les formations numériques
 - Exemples des plateformes accesagriculture.org ou agtube.org ... portées par des projets ou institutions étatiques ou non étatiques
 - Massive online open course (MOOC), Small Private Online Course (SPOC), Corporate Online Open Course (COOC)...
 - Universités virtuelles (Côte d'Ivoire, Sénégal...)
- Initiatives projets, autres institutions privées (ONG, bureaux d'études...)
- Formations des leaders d'OP en interne, échanges entre pairs... (exemple du CNCR / FONGS)

La prise en compte de ces quatre éléments de contexte permet de comprendre l'étendue de la demande à l'origine de la présente étude qui cherche à analyser les besoins des acteurs stratégiques des réformes foncières et à caractériser et apprécier la qualité de l'offre de formation existante dans les 8 pays d'intervention du CTFD.

Le CTFD souhaite affiner sa stratégie d'appui à la formation des acteurs clefs des réformes foncières dans les pays du Sud et pour intégrer la complexité des enjeux et des initiatives en cours, un état des lieux caractérisant demande et offre de formation dans le domaine du foncier doit être réalisé.

Objectifs de l'étude et résultats attendus

Deux objectifs spécifiques sont assignés à cette étude :

1. Produire une analyse intégrant à la fois (i) les besoins de formation en reprenant les différents champs disciplinaires, la diversité des acteurs, l'ensemble des étapes de la réforme foncière et les différents types de formations envisagés, (ii) les offres de formation existantes, quelles soient leurs formes, moyens mobilisés pour leur mise en œuvre et leur qualité au regard de la demande des publics visés.
2. Elaborer, conjointement avec le CTFD, une feuille de route pour la mise en œuvre de sa stratégie

Ainsi les résultats attendus peuvent être déclinés comme suit :

- 1.1. Un panorama de l'offre et des besoins en formation dans 7 Etats d'Afrique de l'Ouest et à Madagascar est dressé
- 1.2. Deux études de cas sont rédigées à partir d'une grille d'analyse co-construite avec le CTFD
- 2.1. Des référentiels métiers comprenant les compétences clefs à prendre en compte pour les différents acteurs concernés sont proposés, en prenant en compte la disparité des situations d'avancement de chaque pays dans leur processus de réforme
- 2.2. Un plan d'action sur trois ans est esquissé en cohérence avec la stratégie du CTFD

Méthodologie proposée

Les activités proposées pour l'atteinte des résultats attendus sont les suivantes.

- 1.1. Un panorama de l'offre et des besoins en formation en Afrique de l'Ouest et à Madagascar est dressé
 - Esquisse d'une liste de points clefs à renseigner pour la description de l'offre et de la demande de formation à valider avec le CTFD (ce cadre d'analyse reprendra notamment le début de trame proposée plus haut dans la partie compréhension du contexte)
 - Analyse bibliographique
 - Entretiens à distance avec les acteurs clefs dans les pays ciblés (les deux experts disposent pour cela des contacts nécessaires et récents dans tous les pays auprès des ministères concernés, des OP, des universités et quelques autres structures privées concernées).
 - Rapport d'analyse de marché (synthèse pour les 8 pays) mettant en exergue les publics les plus stratégiques pour le CTFD et les moins pris en charge par l'offre de formation existante et une typologie de l'offre existante dans les différents pays étudiés.
- 1.2. Deux études de cas sont rédigées à partir d'une grille d'analyse co-construite avec le CTFD
 - Co-construction de la grille d'analyse avec le CTFD (notre proposition financière inclut la participation physique de nos deux experts à la réunion du CTFD) :
 - Description de la situation pays en termes d'offre de formation
 - Analyse de l'adéquation de l'offre à la demande, notamment pour les catégories d'acteurs retenus comme stratégiques pour le CTFD
 - Proposition de principes d'intervention d'un dispositif de formation à soutenir par le CTFD
 - Choix des deux pays, qui se fera en fonction de critères à valider avec le CTFD. Critères :
 - Maturité de la réforme en cours. Nous pensons *a priori* privilégier le stade de la mise en œuvre, car c'est à ce stade que les besoins en formation se font ressentir de la façon la plus aigüe
 - Caractéristiques de la réforme en cours. L'idée est de choisir des réformes dont les dispositifs opérationnels diffèrent pour augmenter les chances de recouper une plus grande diversité de situations
 - Maturité des réflexions et initiatives sur le sujet. Il semble pertinent d'approfondir les analyses dans des pays qui ont déjà des expériences sur le sujet qu'il conviendra de capitaliser

Sur la base de ces critères, le choix de Madagascar et de la Côte d'Ivoire est proposé en premier avis.

- Réalisation des études de cas par les deux experts avec déplacement de 5 jours dans chaque pays :
 - Préparation des missions dans les 2 pays de manière à s'assurer de la disponibilité des acteurs clefs, y compris les bénéficiaires des formations
 - Entretiens semi-directifs avec les acteurs dans les pays
 - Réunion de restitution / discussion sur les constats formulés avec les acteurs clés du pays en fin de mission

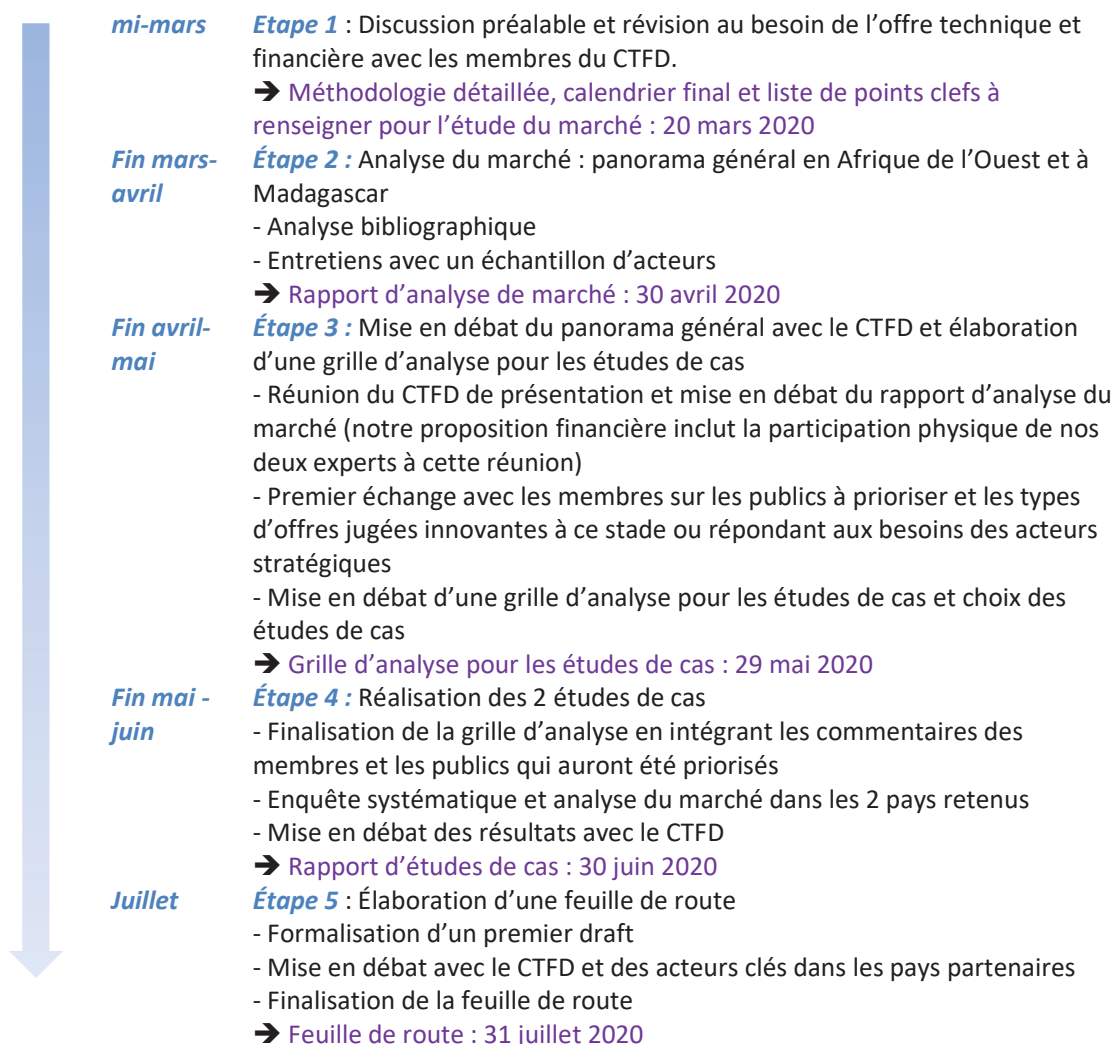
2.1. Des référentiels métiers comprenant les compétences clefs à prendre en compte pour les différents acteurs concernés sont proposés, en prenant en compte la disparité des situations d'avancement de chaque pays dans leur processus de réforme

- Définition d'un canevas simplifié de référentiel métier centré sur les compétences complémentaires et prioritaires à construire pour les besoins de conception, mise en œuvre et évaluation de politiques foncières
- Adaptation des référentiels aux contextes pays (3 catégories selon le degré d'avancement de la réforme : élaboration, mise en œuvre, évaluation)
- Esquisse de référentiels pour chaque métier ciblé selon les catégories de pays

2.2. Une feuille de route sur trois ans est esquissée en cohérence avec la stratégie du CTFD

- Mise en discussion des objectifs fixés par le CTFD en matière de formation
- Identification des structures de formations et autres institutions nationales et internationales, en particulier françaises, potentiellement mobilisables pour la conception de nouvelles formations
- Esquisse d'un plan d'action sur trois ans de façon collaborative avec les membres du CTFD (outils collaboratifs en ligne), précisant les acteurs à mobiliser à chaque étape
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour opérationnaliser le plan d'action

Calendrier prévisionnel (2020)



Répartition du temps de travail par étape

Etape	Nombre d'H/J
1	2
2	14
3	4
4	24
5	6
TOTAL	50

Livrables finaux

- Un rapport sur le panorama de l'offre et des besoins (incluant les référentiels de compétences);
- Un rapport d'études de cas ;
- Une feuille de route.

Composition de l'équipe (cf. CV en annexe)

Expert 1 / foncier

Ingénieur en agronomie tropicale, Vincent Basserie dispose de 23 années d'expérience en Afrique de l'Ouest et à Madagascar sur les politiques foncières, notamment rurales. Il a travaillé dans des environnements institutionnels variés : ministères du Nord et du Sud (France et Burkina Faso), projets (Côte d'Ivoire, Madagascar etc.), association internationale (le Hub Rural), organisation d'intégration régionale (UEMOA). Cela lui a permis de développer une grande finesse d'analyse institutionnelle et une connaissance empirique des besoins et des attentes des différentes parties prenantes. Il dispose d'une large expérience en appui aux maîtrises d'ouvrage des réformes foncières rurales / agricoles en tant qu'assistant technique international ou consultant. Il a ainsi été très impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière Rurale du Burkina Faso, de la Politique et de la loi foncière Agricole du Mali et de la politique foncière rurale du Niger.

Compétences spécifiques :

- Appui institutionnel aux acteurs des politiques foncières
- Méthodologies participatives d'élaboration et de mise en œuvre des politiques foncières
- Conception et animation de dialogues politiques inclusifs, informés et équilibrés
- Gouvernance et systèmes de gestion foncière
- Outils et méthodologies de sécurisation foncière

Expert 2 / ingénierie de formation

Christophe Lesueur, ingénieur chargé de projets pour le service d'ingénierie et de coopération internationale de Montpellier SupAgro, possède 27 ans d'expérience professionnelle à l'international, dans le domaine de l'appui aux organisations professionnelles et autres acteurs des filières agricoles, l'appui aux gouvernements et au dialogue multi acteurs sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques agricoles à l'interface d'autres politiques sectorielles (commerce, économie, éducation, enseignement technique et formation professionnelle, enseignement supérieur et recherche, santé...). Il intervient en particulier dans le domaine de l'ingénierie de formation et des dispositifs de formation agricole au niveau national et en appui à des établissements.

Compétences spécifiques :

- Ingénierie de formation, ingénierie de projet, ingénierie de dispositifs de formation : gestion de cycle de projet (formulation, mise en œuvre, évaluation) dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique et la formation professionnelle agricole et rurale.
- Gestion de projets et programmes à l'international (agriculture, formation)
- Appui/conseil sur les politiques publiques de développement rural.
- Appui/conseil aux acteurs des politiques agricoles: organisation de producteurs et institutions publiques et privées, de l'amont à l'aval des filières agricoles.

Proposition financière

	Prix unitaire	Quantité	Montant total HT (euros)
Rémunération			
• Expert 1	600	25	15000
• Expert 2	600	25	15000
Autres frais			
• Perdiem			
• Perdiem Côte d'Ivoire et Madagascar	130	20	2600
• Perdiem Paris (réunion CTFD)	130	4	520
• Perdiem autres pays selon opportunités de déplacement des experts	130	6	780
• Transport aérien, visas			
• Côte d'Ivoire	1000	2	2000
• Madagascar	2000	2	4000
• Ouagadougou / Paris (réunion CTFD)	1200	1	1200
• Taxi (circulation dans les 2 pays visités)	500	2	1000
• Train Montpellier - Paris (réunion CTFD)	120	1	120
• Frais de gestion	2780	1	2780
Total			45000

Les conditions de paiement et le contenu de chaque prix sont : Le Contrat est à prix forfaitaire (Annexe C « Termes de paiement » de la demande de Cotation N°2019/01 dans le cadre de la Composante 1 du Projet d' « Appui à l'élaboration des politiques foncières – CTFD III »)

Signature du Consultant : Vincent Nicolas BASSERIE

 Bureau d'études BASSERIE
VINCENT NICOLAS
IFU : 00103378R

Adresse : 06 BP 10816 OUAGADOUGOU 06 – BURKINA FASO

Annexes – CV des 2 experts proposés

Expert 1

- 1. Nom de famille :** Basserie
2. Prénom : Vincent
3. Date de naissance : 29/10/1972
4. Nationalité : Française
5. Lieu de résidence : Ouagadougou, Burkina Faso
6. Formation :

INSTITUTION(S)	DIPLOME(S) OBTENU(S)
Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (1994 - 96)	Diplôme d'Ingénieur du Corps d'Agronomie, option : agronomie tropicale (1996)
Centre National d'Étude Agronomique des Régions Chaudes (Montpellier, 1994 – 95)	Diplôme d'Agronomie Tropicale (1995)
École Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes (1992 – 96)	Diplôme d'Ingénieur Agronome (1996) Diplôme d'Agronomie Générale (1994)

7. Connaissances linguistiques :

Langue	Lu	Parlé	Écrit
Français	1	1	1
Anglais	1	3	2

8. Membre d'associations professionnelles : Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF, Burkina Faso) <http://www.graf-bf.org/>

9. Autres compétences : Veille informative sur Internet

10. Position actuelle : Consultant indépendant

11. Années d'ancienneté auprès du dernier employeur : n.a.

12. Qualifications principales :

Domaines de compétence : **foncier rural, gestion territoriale décentralisée, aménagement du territoire.** Ingénieur en Chef du Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts du ministère français chargé de l'Agriculture. Membre du « Comité Technique Foncier & Développement » de la Coopération française <http://www.foncier-developpement.fr/>

Expériences : 23 années d'expérience en Afrique de l'Ouest et à Madagascar sur les politiques foncières rurales, dans des environnements institutionnels variés : ministères du Nord et du Sud (France et Burkina Faso), projets (Côte d'Ivoire, Madagascar etc.), association internationale (Afrique de l'Ouest : Sénégal, Mali, Niger etc.), organisation d'intégration régionale (UEMOA). Large expérience en appui aux maîtrises d'ouvrage des réformes foncières rurales / agricoles en tant qu'assistant technique international ou consultant indépendant.

Expertises spécifiques :

- Appui institutionnel aux acteurs des politiques foncières ▪
- Méthodologies participatives d'élaboration et de mise en œuvre des politiques foncières ▪
- Conception et animation de dialogues politiques inclusifs, informés et équilibrés ▪
- Gouvernance et systèmes de gestion foncière ▪
- Outils et méthodologies de sécurisation foncière ▪
- Observatoires du foncier ▪
- Coordination d'équipes, capacité de synthèse et de rédaction ▪

13. Expériences professionnelles :

Dates	Lieu	Institutions & personnes référentes	Position	Description de la mission
12/2019 (26 H/J)	Mali	<u>Employeur</u> : ACK International Claude Mauret Président, Directeur Général mauret@ackinternational.com <u>Bénéficiaire</u> : Délégation de l'Union Européenne	Consultant, expert sectoriel foncier rural et urbain	Evaluation sectorielle de la coopération de l'UE au Mali et préparation de la programmation → Analyse du cadre politique général du secteur, de la pertinence et de la crédibilité des politiques foncières depuis 2014, des parties prenantes, des dernières interventions de l'UE et des PTF, de la valeur ajoutée d'une intervention de l'UE dans le secteur et recommandations
10/2019 (6 H/J)	France	<u>Employeur</u> : Institut de formation et de recherche PERSPECTIVE Thomas GILLET Coordinateur de Programme Thomas.GILLET@institutperspective.com	Consultant, expert formateur en gestion du foncier rural	Formation de 4 jours sur la gestion du foncier rural → Conception des contenus et supports de formation ; → Animation de la formation ; → Thèmes : les réformes foncières en Afrique de l'Ouest : enjeux, problématique générale, dynamiques contemporaines, état des lieux par pays ; études de cas sur les réformes foncières au Burkina Faso et au Mali ; la régulation des marchés fonciers ruraux ; la gestion des conflits fonciers ; les cadres internationaux de référence.
03/2019 – 08/2019 (54 H/J)	Tchad	<u>Employeur</u> : FAO - Investment Centre Division - Africa Service (DPIA) Angelo TOMASSETTI Tel : +39 06 5705 3226 Angelo.Tomassetti@fao.org <u>Bénéficiaire</u> : Banque mondiale	Consultant, expert en politiques foncières rurales	Etude qualitative et quantitative des effets du régime foncier sur la productivité agricole au Tchad → Responsable de l'analyse qualitative : analyse de la législation foncière, des modalités réelles d'accès à la terre au sein des systèmes coutumiers et islamiques (accès à la « propriété » foncière et au droit d'exploiter la terre), des dispositifs semi-formels de sécurisation des droits, des impacts des transactions foncières sur la productivité agricole, avec un focus sur les questions de genre ; → Conduite de deux ateliers régionaux d'enrichissement de l'étude (Am Timan et Mongo).
03/2019 – 12/2019 (45 H/J)	Niger	<u>Employeur</u> : Ambassade de France au Niger Christophe REILHAC Conseiller adjoint de coopération et d'action culturelle christophe.reilhac@diplomatie.gouv.fr <u>Bénéficiaire</u> : Gouvernement du Niger	Consultant international, chef d'équipe	Formulation de la Politique Foncière Rurale du Niger → Responsable de la rédaction de la Politique Foncière Rurale du Niger en interaction avec le Comité technique national chargé de conduire le processus et en coordonnant une équipe de 3 experts nationaux ; → Formulation de la vision, des objectifs, des principes directeurs, des orientations politiques et des axes stratégiques, déclinés en 90 mesures portant sur le cadre institutionnel et juridique, les dispositifs de sécurisation des producteurs ruraux (notamment les agriculteurs, éleveurs et transhumants), la gestion des Domaines de l'Etat et des ressources partagées, la régulation des marchés fonciers ruraux et des dynamiques foncières, et les liens avec la décentralisation et l'aménagement du territoire.

09/2018 – 10/2018 (20 H/J)	Madagascar	Employeur : Agriconsulting Europe S.A. Marco VACIRCA Project Manager Tel: +32 2 736 22 77 www.agriconsultingeurope.be Bénéficiaire : Délégation de l'Union Européenne	Consultant, expert foncier et décentralisation	Formulation du programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Centre de Madagascar (AFAFI Centre) → Responsable de la formulation de la composante foncière du programme AFAFI Centre, combinant des approches de certification foncière, fiscalité foncière et aménagement des territoires communaux : analyse du contexte, des acteurs, justification de l'Action, élaboration du cadre logique, description des activités, conception du budget (3 millions d'€) et des modalités de mise en œuvre.
08/2018 – 09/2018 (30 H/J)	Côte d'Ivoire	Employeur : Agriconsulting Europe S.A. Riccardo BONACUCINA Project Manager Tel: +32 2 736 22 77 R.BONACUCINA@aesagroup.eu www.agriconsultingeurope.be Bénéficiaire : Primature / Délégation de l'Union Européenne	Consultant, expert senior n°1, chef d'équipe	Réalisation de l'étude de faisabilité de l'observatoire national du foncier rural → Réalisation d'entretiens avec les principaux acteurs concernés (ministères, société civile, secteur privé, collectivités territoriales, universités, recherche) ; → Conception de l'observatoire (finalité, missions, parties prenantes, mode de gouvernance, statut, structuration, champs d'observation, modalités de diffusion des résultats, coûts sur 3 ans, financements) ; → Présentation de l'étude lors d'un atelier national ; → Finalisation du rapport.
04/2018 – 09/2018 (17 H/J)	Afrique de l'Ouest	Employeur / bénéficiaire : AFD / Comité Technique Foncier et Développement (CTFD) de la Coopération française Mathieu Boche Chargé de Projets bochem@afd.fr	Expert en foncier rural et veille informative	Élaboration et diffusion de 9 bulletins électroniques « les actualités foncières ouest-africaines » (2235 abonnés) → Veille informative sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest ; → Elaboration et mise en ligne de 162 articles sur le site du Hub Rural ; → Elaboration et diffusion de 9 bulletins contenant 18 actualités chacune ; → Poursuite de ce travail depuis octobre 2018 de façon bénévole.
03/2018 – 04/2018 (20 H/J)	Madagascar	Employeur : Agriconsulting Europe S.A. Francesca PETRONE Project Manager Tel: +32 2 736 22 77 www.agriconsultingeurope.be Bénéficiaire : Délégation de l'Union Européenne	Consultant, expert foncier et décentralisation	Identification du programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Centre de Madagascar (AFAFI Centre) → Responsable de l'identification de la composante foncière du programme AFAFI Centre, combinant certification foncière, fiscalité foncière et aménagement des territoires communaux : diagnostic de situation, justification de l'Action, proposition d'un cadre logique et des principales activités.
03/2018 – 04/2018 (30 H/J)	Madagascar	Employeur : Agriconsulting Europe S.A. Francesca PETRONE Project Manager Tel: +32 2 736 22 77 www.agriconsultingeurope.be	Consultant, expert foncier et décentralisation	Evaluation à mi-parcours du programme Agro Sylviculture autour d'Antananarivo (ASA, 16,7 millions d'€) → Responsable de l'évaluation à mi-parcours du projet d'Appui à la Réforme Foncière et à la Sécurisation Foncière (ARSF, 4 millions d'€) constitutif du programme ASA ; analyse des dimensions suivantes : pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impacts, cohérence, genre et gouvernance.

		<u>Bénéficiaire</u> : Délégation de l'Union Européenne		
01/2018 – 02/2018 (13 H/J)	Sénégal	<u>Employeur</u> : Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) Dr Cheikh Oumar BA Directeur Exécutif d'IPAR Tel. +221 77 633 22 55 Email : coba@ipar.sn <u>Bénéficiaire</u> : Plateforme Nationale sur les Directives Volontaires et la gouvernance foncière	Consultant, chef d'équipe	Réalisation de l'étude de préféabilité de la création de l'Observatoire National du Foncier au Sénégal → Entretiens avec les principales parties prenantes potentielles (ministères, société civile, secteur privé, collectivités territoriales, universités, recherche) ; → Elaboration de 2 schémas d'observatoire (finalité, mission, parties prenantes, mode de gouvernance, statut, structuration, champs d'observation, modalités de diffusion des résultats, financements) ; → Présentation de l'étude lors d'un atelier national et finalisation de l'étude.
11/2012 – 12/2017 (5 ans et 2 mois) Dont (voir ci-dessous) :	Burkina Faso	<u>Employeurs</u> : - Commission de l'UEMOA (09/2015 – 12/2017) - Agence Française d'Expertise Technique Internationale (AFETI) (11/2012 – 08/2015) <u>Bénéficiaire</u> : Commission de l'UEMOA Dr Moussa DOUMBIA Directeur des Ressources Animales et Halieutiques Tel. +226 50 32 86 36 Cel.: +226 71 39 76 83 Email : mdoumbia@uemoa.int	Assistant technique, expert en politiques foncières rurales	Accompagnement du Département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement (DSAME) pour la prise en charge des questions foncières dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union → Conception et mise en œuvre de l'initiative régionale de l'UEMOA sur le foncier rural ; → Elaboration du « Projet d'appui à la création d'un environnement foncier favorable au développement du secteur agricole dans l'espace UEMOA » (2016 – 2020) ; → Pilotage de l'étude de faisabilité de la création de l'Observatoire Régional du Foncier rural en Afrique de l'Ouest (ORFAO) : analyse critique des rapports provisoires, organisation de trois rencontres régionales d'analyse et de validation ; → Conception de l'opération pilote ORFAO (2016 - 2020) ; → Pilotage de la conception du site web de l'ORFAO : rédaction des TDR, sélection d'un bureau d'études par appel d'offres ; → Pilotage de l'étude régionale sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest et les outils de leur régulation : rédaction des TDR, sélection d'un bureau d'études par appel d'offres, analyse critique des rapports provisoires, organisation d'un atelier régional de validation ; → Appui à l'élaboration du Programme régional de création d'un environnement approprié pour le secteur agricole (2016 – 2020) ; → Analyse des dimensions foncières de programmes régionaux ; → Elaboration et diffusion des bulletins électroniques « les actualités foncières ouest-africaines » : 64 numéros, correspondant à 1152 articles rédigés et mis en ligne sur le site du Hub Rural ; Fourniture d'appuis techniques aux acteurs des politiques foncières des Etats membres de l'UEMOA (présentés ci-dessous pour les plus significatifs).

Période : 09/2015 – 09/2016	Mali	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture (SP/LOA) M. Daouda DIARRA Ancien Secrétaire Permanent Tél. +223 66821818 Email : daoudadiarradr@yahoo.fr	Appui à la mise en œuvre de la réforme foncière agricole du Mali → Conception de la stratégie de mise en œuvre et du plan d'actions quinquennal de la Politique Foncière Agricole et de la Loi sur le Foncier Agricole ; → Appui à l'élaboration de modèles administratifs de mise en œuvre (2 guides, 4 imprimés, 4 registres, 5 attestations de transaction foncière) et d'un projet de décret.
Période : 05/2014 – 09/2015	Mali	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : SP/LOA	Appui à la rédaction de la Loi sur le Foncier Agricole du Mali → Rédaction d'amendements et d'observations sur les versions provisoires successives du projet de Loi sur le Foncier Agricole du Mali.
Période : 04/2014 – 10/2016	Afrique de l'Ouest	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Comité Technique Foncier et Développement (CTFD) de la Coopération française	Coordination de l'élaboration de 7 fiches pédagogiques sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest → Rédaction des 7 TDR ; → Mise en place d'un Comité de Relecture pluri-institutionnel ; → Sélection des rédacteurs ; → Coordination du Comité de Relecture.
Période : 02/2013 – 10/2014	Niger	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Secrétariat Permanent du Code Rural du Niger	Appuis à la maîtrise d'ouvrage de la politique foncière rurale du Niger → Appuis à l'évaluation de la mise en œuvre du Code Rural du Niger ; → Appui aux réflexions sur l'évolution de la politique foncière du Niger ; → Appui au pilotage de l'étude de capitalisation des pratiques d'aménagement foncier ; → Appui à l'élaboration de la feuille de route pour la construction de l'aménagement foncier au Niger ; → Appui à l'élaboration de 4 fiches pédagogiques sur l'aménagement foncier au Niger.
Période : 01 – 03/2014	Sénégal	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Projet d'Appui aux Communautés Rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal (PACR-VSF)	Appuis à la capitalisation des actions de sécurisation foncière menées dans la vallée du fleuve Sénégal durant les deux dernières décennies → Co-rédaction du document de capitalisation ; → Appui à l'élaboration de deux <i>policy briefs</i> sur l'accompagnement public à la gestion et à l'aménagement territoriaux décentralisés.
Période : 03/2013 – 04/2015	Burkina Faso	<u>Bénéficiaires de l'appui</u> : Ministère burkinabè chargé de l'agriculture, Observatoire National du Foncier au Burkina Faso, AFD, MCA-Burkina Faso, USAID, Banque mondiale, GRET	Appuis à la mise en œuvre de la loi n°034/2009 portant régime foncier rural au Burkina Faso → Conseils techniques sur la mise en œuvre du projet de sécurisation foncière des bénéficiaires de parcelles sur le périmètre aménagé de Dî ; → Appui à l'élaboration des TDR de l'état des lieux des modalités d'application de la loi portant régime foncier rural ; → Conseils aux bailleurs de fonds impliqués dans la mise en œuvre du partenariat G8 sur le foncier rural au Burkina Faso ; → Appuis à la création de l'Observatoire National du Foncier au Burkina Faso.

Période : 05/2013 – 06/2013	Togo	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : ministère de l'agriculture du Togo		Appui au Comité national de réflexion sur le foncier agricole et rural (CNR FAR) → Appui à l'élaboration du « Document d'orientation pour la mise en place d'une feuille de route sur la sécurisation foncière ».
Période : 03 – 04/2013	Sénégal	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : ministère de l'agriculture du Sénégal		Formation sur « les réformes foncières en Afrique de l'Ouest et les initiatives foncières régionales » → Formation de 25 cadres du ministère sur les réformes foncières en Afrique de l'Ouest, les initiatives régionales et continentales sur le foncier rural et le processus de réforme foncière au Burkina Faso (étude de cas).
10/2015 – 12/2015 (15 H/J)	Mali	<u>Employeur</u> : Géomètres sans frontières (GSF) Mme Claire GALPIN, ancienne Présidente de GSF Email : claire.galpin@gmail.com <u>Bénéficiaire</u> : Ministère malien des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	Consultant, spécialiste en politiques foncières rurales	Élaboration de la feuille de route de la réforme domaniale et foncière du Mali → Conception de la feuille de route au sein d'une équipe de 4 consultants ; → Responsable des dimensions agricoles et rurales : analyse du contexte et des acteurs, identification des enjeux politiques, institutionnels, sociologiques, économiques et techniques, identification des atouts et facteurs de risque ; → Responsable de la méthodologie générale : formulation des principes méthodologiques et institutionnels, définition des différentes étapes pour la formulation et la mise en œuvre participatives de la politique.
03/2006 – 10/2012 (6 ans et 8 mois) Dont (voir ci-dessous) :	Sénégal	<u>Employeurs</u> : • Agence Française d'Expertise Technique Internationale (09/2011 – 10/2012) ; • Ministère français de l'Agriculture (03/2010 – 08/2011) ; • Ministère français des Affaires Etrangères (03/2006 – 02/2010). <u>Bénéficiaire</u> : Le Hub Rural Dr. Yamar MBODJ Directeur Exécutif Tél. (+221) 33 869 96 40 (+221) 33 869 96 41 Email : yamarm@hubrural.org	Assistant technique, expert en politiques foncières rurales	Conception et développement des activités du Hub Rural sur le foncier rural → Conception et mise en œuvre du cadre d'intervention du Hub Rural sur le foncier rural ; → Création du plus puissant vecteur d'information sur l'actualité foncière rurale en Afrique de l'Ouest : élaboration et diffusion des bulletins électroniques « les actualités foncières ouest-africaines » : 83 numéros, correspondant à 1428 articles rédigés et mis en ligne sur le site du Hub Rural ; → Co- rédaction des documents de requêtes de financement du Hub Rural ; → Appui à la mise en œuvre du programme de pérennisation institutionnelle du Hub Rural ; → Co-pilotage de la refonte du site web du Hub Rural ; Fourniture d'appuis techniques aux acteurs des politiques foncières (présentés ci-dessous pour les plus significatifs).
Période : 07/2008 – 01/2011	Espace UEMOA	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Commission de l'UEMOA		Appui à l'initiative de l'UEMOA sur le foncier rural → Appui à la définition du rôle de l'UEMOA sur le foncier rural : recrutement d'un consultant, actualisation de l'étude sur le rôle de l'UEMOA, co-animation de l'atelier régional de validation de l'étude (07/2008 – 01/2010) ;

			→ Appui à la préparation et à l'animation d'une réunion du groupe régional de travail de l'UEMOA sur le foncier rural (12/2010) ; → Rédaction des TDR de l'étude de faisabilité de la création de l'Observatoire Régional du Foncier rural en Afrique de l'Ouest (ORFAO, 01/2011).
Période : 07/2010 – 03/2011	Espace CEDEAO	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Commission de la CEDEAO	Appui à l'initiative de la CEDEAO sur le foncier rural → Appui à l'animation de la task force régionale de la CEDEAO sur le foncier (2010) ; → Appui à l'élaboration du « Cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières convergentes dans l'espace CEDEAO » (2011).
Période : 09/12	Niger	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Secrétariat Permanent du Code Rural	Appuis à la maîtrise d'ouvrage de la politique foncière rurale du Niger → Appui à l'identification des axes d'évaluation du dispositif et des performances du Code Rural ; → Appui à la rédaction des TDR « Bilan et réflexion prospective sur le dispositif du Code Rural ».
Période : 06/2007 – 03/2012	Mali	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture (SP/LOA)	Conception de la méthodologie participative d'élaboration de la réforme foncière agricole et appui à la mise en œuvre de la réforme → Rédaction de la feuille de route de la réforme foncière agricole (06-07/2007) ; → Préparation technique et animation de l'atelier national de validation de la feuille de route (11/2008) ; → Appui à l'animation de deux réunions du Comité de Pilotage interministériel de la réforme (12/2011 et 05/2012) ; → Appui au pilotage de l'étude de diagnostic du foncier agricole et de l'étude du cadre législatif et réglementaire du foncier agricole (06/2009 – 05/2010) ; → Élaboration d'un contenu détaillé et du budget de la phase de dialogue politique prévue dans la feuille de route (06/2010) ; → Rédaction des TdR pour le recrutement d'une équipe d'experts pour l'élaboration de l'avant-projet de document de politique foncière agricole (03/2011) ; → Appuis à la rédaction de la politique foncière agricole (08/2011 – 03/2012).
Période : 03/2006 – 09/2010	Sénégal	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Ministère de l'Agriculture	Appui à la maîtrise d'ouvrage de la réforme foncière du Sénégal → Appui au développement des réflexions du groupe thématique interministériel sur la réforme foncière (2006 – 2009) ; → Appui à la conception du « plan d'actions pour l'élaboration d'une réforme foncière au Sénégal » (2006) ; → Préparation technique et animation d'un « atelier de renforcement de capacités et d'appui institutionnel » (11/2009) et d'un « atelier d'analyse des enjeux fonciers et des mécanismes de régulation foncière » (04/2010) au bénéfice du groupe thématique ; → Rédaction d'une proposition de méthodologie pour l'élaboration de la réforme foncière (09/2010).

Période : 05/2009 – 11/2012	Sénégal, Mali, Burkina Faso	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : GRET, Laboratoire Citoyenneté	Appuis au programme NEGOS-GRN (gestion décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières en Afrique) → Participation et appui à l'animation de quatre ateliers régionaux (2009, 2010, 2011, 2012) ; → Participation à six rencontres nationales (Sénégal, 2011 et 2012) ; → Appuis techniques à la préparation et à l'animation de l'atelier final (2011) ; → Relecture critique de 12 notes de politique et d'un guide méthodologique sur les négociations en matière de gestion des ressources naturelles (2012).
Période : 10/2010 – 10/2012	Sénégal	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Collectif d'une vingtaine d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et de la Société Civile (OSC)	Appuis méthodologiques et renforcement des capacités des OPA et des OSC sur les questions foncières → Appuis à la mise en cohérence des initiatives de ces acteurs sur le foncier rural (10/2010) ; → Appui à la mise en place du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS, 04/2011) ; → Accompagnement des réflexions du CRAFS sur les accaparements de terres et la sécurisation foncière des femmes (04-05/2011) ; → Formation du CRAFS sur les réformes foncières du Mali, du Burkina Faso et du Bénin (05/2011) et sur les enjeux et les instruments possibles d'une politique foncière au Sénégal (11/2011) ; → Appui à la préparation de l'atelier de planification stratégique du CRAFS (04-05 2012) ; → Contribution à la rédaction du projet « Action pour le renforcement des capacités de négociation des organisations de la société civile pour la prise en compte des groupes ruraux marginalisés dans les politiques foncières » (09-10/ 2012).
Période : 09/2011 – 04/2012	France	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Inter- Réseaux Développement Rural	Co-pilotage de l'élaboration du n°54 de la revue Grain de Sel (numéro spécial « Foncier : innover ensemble », 54 pages) → Appui à la structuration de la revue, à l'identification des thèmes et des auteurs ; → Rédaction de trois articles et relecture critique des 15 autres articles de la revue.
Période : 07/2008 – 10/2011	Afrique de l'Ouest	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Comité Technique Foncier et Développement (CTFD) de la Coopération française	Co-coordination du projet « Conception de supports pédagogiques sur des thèmes clés de la question foncière en Afrique de l'Ouest » → Co-conception d'une méthodologie innovante d'élaboration des fiches pédagogiques ; → Co-pilotage de l'élaboration de 17 fiches : rédaction des TdR, identification des auteurs, appui au travail de rédaction, implication des groupes cibles (organisation de deux ateliers régionaux) ; → Elaboration d'un document de capitalisation du projet.
Période : 06/2009 – 04/2011	Sénégal	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Programme d'Appui aux Communautés Rurales de la	Appui à la mise en œuvre et à la capitalisation du PACR-VSF → Appui à la rédaction des TdR de « l'étude de référence et évaluation d'impact en fin de programme du PACR-VSF » (2009) ;

		vallée du Fleuve Sénégal (PACR-VSF)		→ Appui à la rédaction des TdR de l'étude « typologie des zones et des situations et pratiques foncières » (2009) ; → Appui à la conception de la fiche d'enquête foncière du PACR-VSF (2010) ; → Participation à la mission internationale d'analyse collective des conditions de réussite des démarches d'enregistrement des droits fonciers et de clarification des règles foncières locales (2011).
Période : 06/2008 – 09/2009	Sénégal, Mali	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)		Appui à l'élaboration d'une méthode de simulation prospective collective multi-niveaux sur la gestion des ressources naturelles → Appui pour intégrer dans l'outil de simulation les caractéristiques des systèmes fonciers locaux, les jeux d'acteurs et les pratiques foncières ; → Appui à l'animation d'ateliers de tests de la méthode au Sénégal et au Mali ; → Co-rédaction d'un document de présentation de la méthode.
Période : 09/2007 – 12/2007	Burkina Faso	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Groupe de Recherche et d'Actions sur le Foncier (GRAF)		Appui à l'auto-évaluation du GRAF → Identification des besoins en termes d'appuis du GRAF et des objectifs de son auto-évaluation ; → Rédaction des TdR de l'appui, identification et recrutement d'un consultant ; → Suivi technique de l'auto-évaluation ; → Participation à l'atelier final d'auto-évaluation.
Période : 07/2006 – 09/2007	Burkina Faso	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques		Appui à la maîtrise d'ouvrage de la réforme foncière du Burkina Faso → Conception d'une stratégie de redynamisation du Comité National pour la Sécurisation Foncière en Milieu Rural et de mise en cohérence de la suite du processus de la réforme foncière (07/2006) ; → Rédaction d'un document de capitalisation de la réforme foncière (09/2007).
Période : 06/2006	Niger	<u>Bénéficiaire de l'appui</u> : Secrétariat Permanent du Code Rural		Organisation d'une session sur la gestion foncière décentralisée au Burkina Faso et au Sénégal lors de l'atelier national des Commissions foncières du Niger → Recrutement et encadrement de deux experts pour présenter les expériences sénégalaises et burkinabè de gestion foncière décentralisée.
11/2000 – 02/2006 (5 ans et 4 mois)	Burkina Faso	<u>Employeur</u> : ministère français des Affaires Etrangères <u>Bénéficiaire</u> : Ministère burkinabè de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques	Assistant technique, conseiller sur le foncier rural	Appui institutionnel au dialogue politique national sur la politique foncière rurale → Responsable de la mise en œuvre des composantes "Sécurisation foncière" de deux projets : ♦ Projet d'Appui à l'Élaboration des Politiques Agricoles (PAEPA, 11/2000 – 10/2002) ; ♦ Projet d'Appui au Développement Durable et à la Lutte contre la Pauvreté en Milieu Rural (PAMIR, 02/2003 – 02/2006) ; → Conception de la composante « Sécurisation foncière » du PAMIR ;

				→ Appui à la conception et à la mise en œuvre du processus d'élaboration participative, au travers d'un dialogue politique national, de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural ; → Rédaction de l'arrêté interministériel créant le Comité National pour la Sécurisation Foncière en Milieu Rural (CNSFMR) ; → Membre du Secrétariat Technique du CNSFMR (organisation des réunions, définition des ordres du jour, animation) ; → Organisation de deux voyages d'étude de membres du CNSFMR au Mali (2001) et au Niger (2005) ; → Appui à la maîtrise d'ouvrage de 4 projets (financements Banque Mondiale, FIDA, AFD) comportant une composante foncière : formulation, suivi, réorientations méthodologiques, capitalisation, valorisation ; → Pilotage de la réalisation de 4 études sur les problématiques foncières rurales (rédaction des TDR, suivi) ; → Formation des producteurs ruraux sur l'avant-projet de loi n° 034-2002/AN portant Loi d'orientation relative au pastoralisme ; → Appui à la réorganisation institutionnelle et au développement des activités et des capacités de lobbying du Groupe de Recherche et d'Actions sur le Foncier (GRAF) ; → Amélioration de l'accessibilité des informations sur le foncier et la décentralisation (publication des bulletins GRAFInfos ; création d'une Base Nationale Documentaire sur le foncier rural) ; → Membre, représentant la Coopération française, du comité de pilotage du processus Praia+9 (CILSS, 2003).
01/1999 – 10/2000 (1 an et 10 mois)	France	<u>Employeur</u> : ministère français de l'Agriculture <u>Bénéficiaire</u> : Ministère français des Affaires Etrangères (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement – Direction de la Coopération Technique – Bureau des Politiques agricoles et de la sécurité alimentaire)	Chargé de mission Maghreb et foncier rural	Coordination des activités de la Coopération française en matière de foncier rural → Suivi des dossiers de coopération internationale relatifs aux questions foncières ; coordination inter-bailleurs et représentation de la France lors d'événements internationaux ; → Rédaction de la stratégie d'intervention de la coopération française sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest ; → Conduite d'expertises courtes en définition de programmes bilatéraux de coopération sur le foncier rural (Madagascar, 1999 ; Côte d'Ivoire, 2000) ; → Mission d'appui à la mise en œuvre de la composante foncière du Projet d'Appui à l'Élaboration des Politiques Agricoles (PAEPA, Burkina Faso, 1999) ; → Animation du Comité technique "Foncier Rural, Ressources Renouvelables et Développement" réunissant les principaux experts et chercheurs français en la matière ; → Suivi du programme de recherche « Droits délégués d'accès à la terre et aux ressources naturelles » ;

				→ Organisation d'une formation régionale de 30 assistants techniques et cadres africains sur la reconnaissance et la formalisation des droits fonciers (Côte d'Ivoire, 1999). Coordination et suivi des projets de développement agricole de la Coopération française au Maghreb → Mise en cohérence des programmes de coopération ; préparation des accords bilatéraux – suivi des projets – missions en Tunisie (11/1999) et au Maroc (07/2000) ; Principaux domaines concernés : structuration du milieu agricole – organisation des filières – qualité des produits agricoles, normalisations, certifications – épidémio-surveillance – économie de l'eau en agriculture.
11/1996 – 12/1998 (2 ans et 2 mois)	Côte d'Ivoire	<u>Employeur</u> : ministère français de la Coopération <u>Bénéficiaire</u> : Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) – projet Plan Foncier Rural	Assistant technique, conseiller du Responsable Technique du Plan Foncier Rural	Contribution à l'amélioration du processus d'élaboration du Plan Foncier Rural → Amélioration des outils et méthodes d'enquêtes démographiques, agricoles et foncières ; → Conception et mise en œuvre du Système de Contrôle de qualité et d'Archivage des Fiches d'Enquête (SCAFE) ; formation de 21 cadres du projet ; → Participation à la conception du Système d'Informations Foncières ; → Étude des modes d'accès à la terre et des pratiques locales de sécurisation foncière dans le centre-ouest ivoirien ; → Formation des cadres du Plan Foncier Rural du Burkina Faso.

14. Autres informations pertinentes : (publications)

Basserie V., Djato K., 2018, *Etude de faisabilité de l'observatoire du foncier rural*, Coopération Côte d'Ivoire – Union Européenne, 70 p.

Basserie V., Ka I., 2018, *Etude de pré-faisabilité de la création de l'Observatoire National du Foncier au Sénégal*, 58 p.

Basserie V., 2017, *Fiche pays sur les politiques foncières rurales des Etats membres de l'UEMOA. Profil du Sénégal*, UEMOA, ORFAO, 11 p.

Basserie V., 2017, *Fiche pays sur les politiques foncières rurales des Etats membres de l'UEMOA. Profil du Mali*, UEMOA, ORFAO, 11 p.

Basserie V., 2017, *Fiche pays sur les politiques foncières rurales des Etats membres de l'UEMOA. Profil du Burkina Faso*, UEMOA, ORFAO, 11 p.

Basserie V., 2017, *Fiche pays sur les politiques foncières rurales des Etats membres de l'UEMOA. Profil de la Côte d'Ivoire*, UEMOA, ORFAO, 11 p.

République du Mali, 2016, *Feuille de route de la réforme domaniale et foncière au Mali*, 46 p.

Basserie V., 2012, *Nouveaux défis pour les acteurs des politiques foncières en Afrique de l'Ouest*, in Grain de Sel n°57, pp 4-6.

Basserie V., 2012, *Quand la société civile s'allie au mouvement paysan : l'exemple d'Enda Pronat au Sénégal*, in Grain de Sel n°57, pp 9-10.

Basserie V., 2012, *Les initiatives des acteurs régionaux ouest-africains et continentaux en matière foncière*, in Grain de Sel n°57, pp 19-21.

Allaverdian C. et al., 2011, *Les enjeux de la nouvelle politique foncière rurale au Mali. Une perspective historique*, Les notes de synthèse n°3, CTFD, 7 p.

Basserie V., Ouédraogo H., 2011, *Les politiques foncières formelles et concertées : le chaînon manquant des systèmes fonciers ouest-africains ?*, Fiche pédagogique du CTFD, 4 p.

D'Aquino P., Basserie V., 2011, *Sécurisation et régulation foncière : des enjeux aux outils. Quelques obstacles à la cohérence des politiques*, Fiche pédagogique du CTFD, 4 p.

Basserie V., Ouédraogo H., 2009, *La quête des terres agricoles en Afrique de l'Ouest*, in Grain de Sel n°45, pp 5-6.

Basserie V., Ouédraogo H., 2008, *Feuille de route validée pour la mise en œuvre du volet foncier de la LOA*, Ministère de l'Agriculture, Secrétariat Général, Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture, 28 p.

Basserie V., Ouédraogo H., 2008, *La sécurisation foncière, un des défis majeurs pour le nouveau siècle*, in Grain de Sel n°41-42, pp 13-15.

Basserie V., 2001, *La dimension foncière du développement rural en Afrique de l'Ouest*, Ministère des Affaires Étrangères, DGCID, Direction du Développement et de la Coopération Technique : Note 14/00, 16 p.

Koné M., Basserie V., Chauveau J.P., 1999, *"Petits reçus" et "conventions" : les procédures locales de formalisation des droits fonciers et les attentes de "papiers". Étude de cas dans le centre-ouest ivoirien*, in Formalisation des contrats et des transactions, P. Lavigne-Delville Ph. et Mathieu P. coord., GRET, IED, pp. 52-76.

Basserie V. et Al., 1998, *Le plan foncier rural : la Côte d'Ivoire innove*, in Intercoopérants Agridoc n°12, Ministère français des Affaires Étrangères, coopération et francophonie, pp. 29-31.

« Les actualités foncières ouest-africaines » : moteur de recherche des actualités mises en ligne depuis 2007 : <http://hubrural.org/-Actualites-.html?lang=fr&id=28>

Expert 2

Christophe LESUEUR

1101 Avenue Agropolis
BP5098
34093 Montpellier
Prof: (33) 4 6787 4084
Port : +33 7 6117 1564

Christophe.lesueur@supagro.inra.fr
Marié, 51 ans, quatre enfants

INGENIEUR EN CHEF DES PONTS ET DES EAUX ET FORETS

ECONOMIE ET FORMATION AGRICOLE

E X P E R I E N C E S	R E C E N T E S	S I G N I F I C A T I V E S
D A N S	L E	D O M A I N E
A G R I C O L E	D E	L A
		F O R M A T I O N

AGROTIC – Avril décembre 2019

Analyse de la demande de formation en agriculture numérique en vue du montage de formations diplômantes au Sénégal (USSEIN) et en Côte d’Ivoire (INPHB).

Synergie – BM Tunisie – juin décembre 2019

Etude de faisabilité d’un projet de formation des jeunes « agripreneurs » dans la province de Jendouba.

ACEFOR – Mali - Juillet septembre 2018

Etude de préféabilité de la seconde phase du projet. Analyse de la demande et des options pour installer un dispositif de formation de masse.

Projet d’accompagnement de l’USSEIN – Sénégal -2015-2018

Accompagnement du projet pédagogique de la nouvelle université agricole du Sénégal (Université du Sine Saloum El hadj Ibrahima Niass). Appui méthodologique à la création de 34 licences professionnalisantes en lien avec les professionnels du secteur.

TRANSFORM - Cameroun, Côte d’Ivoire - 2017

Evaluation interphase du projet d’accompagnement et d’incubation de jeunes porteurs projets dans le secteur agro-alimentaire.

Projets NICHE Mali et Benin – 2014-2017

Missions d’appui aux montages de formations Master dans les domaines de l’agro économie et du changement climatique.

FORMAPROD – Madagascar – Novembre 2013 – Janvier 2014

Missions d’appui à la rédaction du document de mise en œuvre de la rénovation de la formation agricole et rurale à Madagascar et de son plan d’action à court et moyen terme.

FIER – Mali – Avril et septembre 2013

Missions de formulation initiale et finale du projet de formation et d’insertion des jeunes pour l’emploi en milieu rural (FIER). Diagnostics, conception et rédaction de la composante formation du programme.

PNPER – Togo – Mai et Juin 2013

Mission de formulation initiale du projet national de promotion des entreprises rurales au Togo (PNPER). Diagnostics, conception et rédaction de la composante formation du programme.

ACEFOR – Mali – Mai – Juin 2011

Mission d’appui pour l’étude de faisabilité du projet ACEFOR (« Appui à la Compétitivité des Entreprises par la Formation professionnelle ») financé par l’AFD au Mali. Analyse technico économique, institutionnelle et organisationnelle du montage du projet porté par le ministère en charge de la formation professionnelle au Mali.

FORMAPROD – Madagascar – juillet – Août 2010

Mission de d’évaluation de la faisabilité du projet de formation professionnelle agricole à Madagascar financé par le FIDA, l’AFD et la région Réunion. Cette mission consistait à formuler la composante nationale et institutionnelle de ce grand programme de dix ans dans le but d’en faire un outil de mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale en cours d’adoption.

AU-NPCA 2009 - 2015

Participation régulière (Zurich 2-3 février 2011) au groupe de travail pour le programme de développement des capacités dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l’Agriculture Africaine (travaux en cours, notes conceptuelles).

SNFAR - Mali - novembre 2008 – novembre 2009

Missions de consultations des acteurs nationaux, atelier national et appui à distance pour la production d’une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale du Mali.

SNFAR Sénégal et Bénin - 2008

Etats des lieux et appui à la mise en œuvre (au Sénégal) et la formulation (au Bénin) de la stratégie nationale de formation agricole et rurale dans ces deux pays.

UEMOA, CEDEAO – 2005 - 2010

Plaidoyers pour la rénovation des dispositifs de formation agricole dans l’espace Afrique de l’ouest. Préparation d’une étude pour la mise à plat des dispositifs nationaux de Formation agricole et rurale dans l’espace UEMOA (inscription au budget en cours). Mobilisation pour l’inscription de le programme mobilisateur 2 de l’Ecowap, de mesures d’accompagnement pour les systèmes nationaux de FAR.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Supagro Montpellier – IRC

Janvier 2011 – présent

Service Defis

France

Ingénieur en charge du développement de la formation continue pour le sud

Recruté au sein du service DEFIS de l'institut des régions chaudes, j'y suis en charge :

- de la réalisation d'études dans les domaines de l'ingénierie de formation et des dispositifs de formation agricole ;
- du montage et de l'animation de projets de coopération universitaire incorporant une offre de formation continue et le développement de la capacité des établissements partenaires ;
- du suivi et de l'animation des actions de l'établissement au sein des réseaux d'universités partenaires.
- de l'animation de cours dans le domaine de la gestion de projet.

Hub Rural (www.hubrural.org)

Novembre 2005 – Décembre 2010

Dakar – Sénégal

Expert en charge des thématiques « marchés et compétitivité » et « développement du capital humain » au sein de la plateforme pour le développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre

Recruté au sein du Hub Rural pour animer la thématique « marchés et compétitivité » j'ai rapidement suggéré de prendre aussi en charge une thématique liée aux enjeux de la formation agricole et rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ce poste constitue un observatoire et un moyen d'action privilégiés sur les politiques de développement rural dans les deux espaces sous régionaux. Depuis 2004, l'équipe du Hub s'est progressivement fait reconnaître comme un instrument efficace de soutien aux processus de formulation et de mise en œuvre des politiques de développement rural en facilitant l'accès à l'information, en fournissant, à la demande, de l'expertise et en créant des espaces de dialogues multi-acteurs.

Parmi les chantiers que j'ai engagés au sein du Hub Rural on peut citer :

- l'accompagnement de la CEDEAO dans les négociations de l'APE sur la définition d'une méthodologie de définition de l'offre d'accès au marché de la région et sur le volet de développement de l'accord ;
- la promotion de la thématique « développement du capital humain » et à ce titre, la réponse à la demande du Mali sur le volet formation agricole et rurale de la LOA ;
- le soutien à la mise en place d'une démarche qualité pour les entreprises agro-alimentaires et la préparation du projet d'appui à l'AAFEX (AFD) ;
- la conception du programme « cop-horti », communauté de pratique sur le développement des filières agricoles, en partenariat avec la Banque Mondiale (AFTAR) ;
- l'appui en cours au Roppa pour la constitution d'un argumentaire sur les politiques publiques correctrices d'inégalités.

Institut de la Banque Mondiale - WBI
Washington – USA

Novembre 2003 – Octobre 2005

Responsable du volet Afrique du programme développement rural de l'Institut de la Banque Mondiale et co-responsable du programme de septembre 2004 à octobre 2005

Indicateurs projet: Cogestion du Budget Banque (environ 130000\$ annuel) et des Fonds fiduciaires alloués au programme pour la région Afrique (environ 250000\$ annuel).

J'étais chargé de définir et mettre en œuvre le programme de formation dans le domaine du développement rural, destiné aux clients de la Banque Mondiale.

Mon souci de rapprocher l'offre de formation de la demande m'a conduit à privilégier des démarches d'identification des besoins de formation et à organiser des actions de formation en partenariat avec des institutions locales de formation. Ces formations étaient ciblées principalement sur des responsables d'organisations professionnelles et les ministères en charge de l'agriculture en Afrique Sub Saharienne francophone et anglophone.

Les programmes de formation ont porté sur plusieurs thèmes dont :

- Le **foncier rural**,
- La **promotion de la compétitivité des filières horticoles**,
- La promotion de **processus d'élaboration concertée des politiques agricoles**,
- **Formation de leaders paysans**,

Je me suis consacré aussi à la mise en œuvre d'activités pilotes au sein de l'institut dans le cadre de sa réorientation vers le développement de capacités institutionnelles de ses partenaires. Cela m'a conduit à développer un programme de partenariat avec des centres de formation professionnelle agricole au Burkina Faso (CEFOC, IPD AOS, CESAO et INADES Formation). J'ai également contribué à mettre en place des démarches de définition de plans de renforcement de capacités (plan de renforcement de capacités des acteurs des filières agricoles au Burkina Faso notamment), qui sont aujourd'hui exécutés dans le cadre du Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP).

Ambassade de France – SCAC
Bamako – République du Mali

Novembre 1999 – Août 2003

Assistant technique – Conseiller du Directeur de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) du Mali.

Indicateurs projet : Financement FSP de 2,3 MF pour la CPS, sur un total de 18,5 MF du Programme de Développement Institutionnel du Secteur Rural (PDISR).

J'étais engagé dans l'amélioration du fonctionnement du service du MAEP chargé d'élaborer la politique agricole du pays. Cette fonction m'a conduit à des activités centrées sur des domaines liés au management, la gestion des ressources humaines et l'ingénierie de formation en plus des aspects techniques afférents aux missions dévolues à la structure locale (domaine de l'économie agricole).

L'appui technique et les fonds mobilisés ont notamment permis à la CPS :

- de concevoir un **plan de formation** pour l'appui aux acteurs impliqués dans les négociations pour la définition et la mise en œuvre de **politiques agricoles concertées**, ce plan de formation doit servir de base aux formations dans ce domaine dans le cadre du Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP) financé principalement par la Banque Mondiale.

- de préparer les acteurs du secteur agricole malien aux **négociations sur les accords internationaux** dans le cadre de l'OMC, des APE et de l'UEMOA,
- d'initier la définition d'un **système d'information** sur les filières agricoles,
- d'utiliser des **outils d'aide à la décision** (MAP, SIG...),
- d'initier une réflexion sur la stratégie de **financement de l'agriculture** et la mobilisation des structures de crédit décentralisés pour l'équipement agricole,
- d'initier une réflexion sur la **stratégie nationale de formation agricole au niveau national**,
- de concevoir un site Internet d'information sur le secteur agricole malien,
- de restructurer et informatiser son centre de documentation.

L'appui technique à Institut Polytechnique Rural de Katibougou (IPR/IFRA) a contribué à introduire l'approche de l'analyse systémique pour le diagnostic agraire dans l'enseignement du cycle ingénieur de l'école. Un accord cadre de coopération signé avec le CNEARC devrait faciliter une coopération scientifique et pédagogique entre les deux établissements.

L'appui technique à la Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle (DGRC) du MAEP a permis de concevoir un plan de formation pour l'ensemble du personnel des directions régionales et de la direction nationale (soit environ 700 personnes). Ces formations doivent aussi être mises en œuvre dans le cadre du PASAOP.

Ministère des affaires étrangères
Coopération et Francophonie (MAE/CF)
Paris

Août 1998 – octobre 1999

Mission d'étude

Bilan des **actions d'appui à l'élaboration des politiques agricoles** menées par le MAE/CF de 1995 à 1998 dans le cadre d'un projet FAC « mobilisateur ».

Rédaction des actes du séminaire de formation "Acteurs des politiques agricoles" organisé par le CIRAD / ECOPOL à Nogent sur Marne et destiné aux coopérants et conseillers de Mission du MAE/CF.

Préparation d'un FSP «mobilisateur» sur le renforcement des capacités des acteurs des politiques agricoles puis d'un FSP « Etat » sur l'appui aux services « d'extension » agricole à Cuba.

Projet CAOPA / RC'2
Macenta - République de Guinée

Juin 1995 - Juillet 1998

Assistant technique Junior – Agro-formateur chargé de l'appui aux Organisations Professionnelles Agricoles.

Indicateurs projet : Cofinancement CFD/FAC de 22 MF, 10000 planteurs touchés, création de 600 Ha de nouvelles plantations de café sélectionné par an, commercialisation de 500 T par an de café par la Fédération des planteurs de café (FNPCG).

Transfert des compétences du projet de relance de la caféiculture vers les organisations professionnelles agricoles (groupements, unions de groupements et fédération nationale des planteurs de café) : **approvisionnement en intrants et matériels agricole et commercialisation** du café, diffusion du matériel végétal sélectionné en milieu villageois, vulgarisation en partenariat avec le service national de vulgarisation (SNPRV), recherche en partenariat avec l'institut national de recherche (IRAG), **crédit aux producteurs** en partenariat avec les institutions de crédit (crédit mutuel et crédit rural).

Mise en oeuvre de formations pour les responsables des organisations professionnelles agricoles et les techniciens mis à leur disposition (comptabilité, gestion, caféiculture et alphabétisation) avec une équipe de 3 formateurs et l'agronome café du projet : conception de livrets de formation destinés aux techniciens du service national de vulgarisation et de livrets d'alphabétisation destinés aux planteurs.

Animation de l'équipe des techniciens mis à disposition de la Fédération des planteurs de café (9 à Macenta).

Amélioration du système de gestion des organisations professionnelles pour la commercialisation du café (fonds de 420 MFG pour la collecte primaire et l'export) et l'approvisionnement en intrants et petits matériels agricole (fonds de 40 MFG).

**Ministère de la Coopération
Paris**

Mars 1995 - Juin 1995

Mission d'étude

Synthèse des actions financées par le Ministère dans le domaine de l'appui aux O.P.A. Réalisation d'une plaquette d'information intitulée " L'organisation du monde agricole - la coopération française et la professionnalisation de l'agriculture ".

**MFCAC - Projet de réforme agraire
St George's - La Grenade (W.I.)**

Nov. 1993 - Février 1995

Coopérant du Service National - Agroéconomiste, chargé d'études pour le projet de réforme agraire.

Mise en oeuvre des **aides à l'installation de jeunes agriculteurs**. Installation de vergers, de systèmes d'irrigation et de serres selon des plans de développement négociés avec les agriculteurs.

Contribution au développement de la **filière fruits et légumes** en créant les conditions nécessaires à l'installation de serres pour la production de légumes à contre saison.

Etude sur la **filière des légumes frais** dans une perspective d'amélioration de l'approvisionnement du secteur touristique.

A U T R E S E X P E R I E N C E S

**CIRAD - Sahel Action
Ouahigouya - Burkina Faso**

Avril à Juin 1993

Stagiaire - projet d'ingénieur en équipe

Etude de l'opportunité et de la rentabilité de **petits crédits aux éleveurs** de la région de Djibo pour la reconstitution de troupeaux.

Analyse de la structure des prix dans la **filière viande**.

**HEVEGAB - Plantations villageoises
Bitam - Gabon**

Avril à Sept. 1992

Stagiaire - projet d'ingénieur

Analyse des raisons de la faible insertion des plantations villageoises d'hévéas dans les systèmes de production des agriculteurs de la région de Bitam. Typologie des exploitations agricoles basée sur l'origine et l'importance de leurs revenus.

Approche de la **filière caoutchouc** au Gabon et de sa compétitivité sur le marché international.

**Direction Départementale de l'Agriculture
Toulouse (31) – France**

Juillet à Août 1991

Stagiaire

Approche de l'évolution des structures d'exploitation agricole en Haute Garonne à partir des données des Recensements Généraux Agricole de 1979 et 1988.

F O R M A T I O N I N I T I A L E

Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques Appliquées	1992 - 1993
--	--------------------

Dijon

Ingénieur d'agronomie, option agronomie tropicale

Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale	1991 - 1992
---	--------------------

Montpellier

Diplôme d'agronomie tropicale

Ecole Nationale Supérieure Agronomique	1989 - 1992
---	--------------------

Toulouse

Ingénieur agronome

TITULAIRE D'UN BACCALAUREAT D' - LEGTA DE SUSCINIO – MORLAIX (29) – 1986.

FORMATION CONTINUE

Montpellier Supagro - Service Defis

2011 – présent

Formations internes

Conférences, séminaires et formations ponctuelles sur des domaines variés en lien avec la communauté scientifique Montpellieraine et sur l'ingénierie des dispositifs de formation

Evènements régionaux et internationaux

Nov. 2005 – 2010

Afrique de l'Ouest et du centre, Europe

Conférences, séminaires et formations ponctuelles auxquelles le Hub Rural est associé ou invité notamment sur les thématiques du « renforcement des capacités » ainsi que « commerce et développement ».

Banque Mondiale – Washington

Nov. 2003 – Oct.2005

Washington (séminaires de formation de courte durée)

Conférences et formations ponctuelles (journées et demi journées) et notamment celles organisées lors des « rural week » de la Banque en 2004 et 2005 sur l'économie du développement et les problématiques de développement rural.

Université de Versailles - St Quentin en Yvelines

Oct. 1998 – Avril 1999

St Quentin en Yvelines (2j / semaine)

Auditeur libre des séminaires d'économie du développement, de micro-économie, d'économie institutionnelle et de conditions de vie des ménages animés par F.R. Mahieu, D. Requier desjardin, R. Delorme et J.L. Dubois dans le cadre du DEA d'économie du développement DESTIN.

CIRAD / ECOPOL

Septembre 1998

Nogent sur Marne (5j)

Acteurs des politiques agricoles

ENTE – Formco

Septembre 1997

Aix en Provence (5j)

Conception et suivi d'un plan de formation

Centre de Formation d'Etcharry

Août 1997

Ardèche (5j)

Le développement agricole français accompagnateur de projets : quelles pistes pour l'action des assistants techniques ?

LANGUES ETRANGERES

Anglais : très bon

CENTRES D'INTERETS

Rugby, alpinisme, randonnée pédestre, voile

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de Responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition : Étude exploratoire pour appuyer le « Comité Technique Foncier & Développement » dans sa stratégie de formation et de renforcement des capacités des acteurs stratégiques des politiques foncières (le "**Marché**"¹)

A : Groupe E-SUD (l'"**Opérateur**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les activités du Projet du « Comité Technique Foncier et Développement III » qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au CTFD. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. L'Opérateur conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en oeuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, l'Opérateur peut également être dénommé Client ou Acheteur.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

2.2 Avoir fait l'objet :

A. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

B. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

C. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;

2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

¹ Lorsque la présente Déclaration d'Intégrité est requise dans le cadre d'un contrat qui n'est pas qualifiable de « marché » au sens du droit local, le terme « marché(s) » y est dès lors remplacé par le terme « contrat(s) » et les termes « soumissionnaire ou consultant » y sont dès lors remplacés par le terme « candidat ».

2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays de l'Opérateur ;

2.6 Être sous le figuré à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par l'Opérateur dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1 Actionnaire contrôlant l'Opérateur ou filiale contrôlée par l'Opérateur, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services de l'Opérateur impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions de l'Opérateur ;

3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte de l'Opérateur ;

3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

- i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
- ii. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par l'Opérateur pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai à l'Opérateur, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat de l'Opérateur, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat de l'Opérateur, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment de l'Opérateur et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

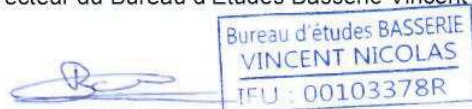
6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous- traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : Vincent Nicolas BASSERIE

En tant que : Directeur du Bureau d'Etudes Basserie Vincent Nicolas

Signature : _____



En date du : 08/01/20